

CONFERENCE-DEBAT Organisée par AGRIDÉES et EURALIA
Quel étiquetage alimentaire demain ?
Regards croisés de Bruxelles et de Paris
23 mai 2023

Les points-clés

Intervenants :

Accueil : **Didier SALLÉ**, EURALIA

Présentation/Animation : **Yves LE MORVAN**, Agridées

Introduction : **Pascale HEBEL**, Directrice associée, C-Ways

Table-Ronde :

- . **Caroline BIALEK**, Responsable Information des consommateurs, FoodDrinkEurope
- . **Julien DIVE**, Député et Vice-Président de la Commission des Affaires économiques de l’A.N.
- . **Agathe GIGNOUX**, Responsable des Affaires publiques et juridiques, CIWF-France
- . **Olivier TOUZÉ**, Directeur Qualité et Développement durable, Les Mousquetaires

Retrouvez [ici](#) l'évènement en vidéo, à partir du site d'Agridées

TABLE DES MATIERES

Table des matières.....	1
Etiquetage alimentaire : cadre du colloque et questionnements	2
Introduction : étiquetage alimentaire, nouveaux enjeux et avancées.....	3
Table-ronde : étiquetage nutritionnel et affichage environnemental, les pistes de progrès .	4
Questions- /réponses dans la salle	6

Le sujet de l'étiquetage au sens large constitue un vaste ensemble intégrant des éléments réglementaires essentiels pour l'information des consommateurs (dénomination des produits, poids, usages, prix...) ainsi que leur protection au premier chef en matière de santé publique, telles les listes des ingrédients, des additifs ou la date de consommation... A ce socle s'ajoutent des informations, en support obligatoire ou volontaire, qui répondent à d'autres questions que la sécurité de la consommation au sens strict, tout en éclairant le choix des consommateurs. Il en va ainsi de l'origine, du mode de production et/ou de transformation, de la sémantique culturelle ou marketing définissant le produit (viande/produits végétaux par exemple). Bien entendu, les entreprises communiquent et s'engagent par ailleurs avec leurs marques. Et les signes de qualité apportent toute leur contribution.

Néanmoins, l'étiquetage alimentaire, en tant que vecteur de politiques publiques, cherche à sortir des raisonnements en silos ou à dépasser les intérêts particuliers. Cela soit en renforçant ses leviers (évolution de l'étiquetage nutritionnel face au fléau de l'obésité et du surpoids en matière de santé publique), soit en créant de nouveaux vecteurs exprimant la transversalité des enjeux de développement durable (étiquetage environnemental) et des préoccupations sociétales (Bien-être animal). Le consommateur devient acteur individuellement, est-ce là une politique suffisante ? Ces deux étiquetages qui seront au cœur des débats dans ce colloque doivent-ils être obligatoires ou d'application volontaire ? Quelle harmonie entre Bruxelles et Paris ?

En ce qui concerne l'étiquetage nutritionnel, la Commission européenne dans le cadre de sa stratégie de la Fourchette à la Fourchette, étudie un projet qui serait harmonisé et à terme obligatoire. Le Centre Commun de Recherche de la Commission européenne a notamment publié [une étude](#) en 2022 pour un étiquetage « sur la face avant des emballages ». A vrai dire les États membres sont très divisés, l'Italie et la majorité de l'Europe de l'Est menant la fronde contre un système « traffic lights », autrement dit de type Nutri-Score. Dans l'attente, la France en 2017 et quelques autres pays européens ont mis en place de manière non obligatoire un affichage Nutri-Score sur les produits transformés. Cependant UFC-Que Choisir, qui s'impatiente de ces lenteurs, vient le 12 avril 2023 d'émettre une étude intitulée [«L'efficacité du Nutri-Score à améliorer les recettes bridée par son application volontaire»](#), qui souligne un versant important de l'apport de cet étiquetage, par l'évolution de l'offre.

Pour ce qui ressort de l'étiquetage environnemental, prévu en France pour expérimentation avant la fin de cette année (Lois AGECL Climat et résilience), le débat n'est pas clos entre L'Eco-score et le Planet-score, tous deux partant des Analyses des Cycles de Vie, mais avec des compléments et correctifs différents. A Bruxelles les perspectives paraissent plus lointaines. En revanche l'étiquetage bien-être animal y avance.

Pascale HEBEL, Directrice associée chez C-Ways et membre de l'Académie d'agriculture de France, a rappelé dans sa [présentation](#) que la question alimentaire participe à l'enjeu global « One Health », santé des plantes, des animaux et des humains. La production allant jusqu'à la consommation alimentaire représente par ailleurs 25% de l'émission totale de gaz à effet de serre dans notre pays, montrant les interconnexions des thèmes dans la transversalité du développement durable.

Le Conseil National de l'Alimentation (CNA) a produit en juillet 2022 un [Avis n°90](#) sur les « Nouveaux comportements alimentaires, Propositions d'actions pour une alimentation compatible avec des systèmes alimentaires durables ». Les outils de politiques publiques les plus utilisés sont ceux de l'éducation et de l'information générale, avec des limites inhérentes. Se pose alors la question d'autres moyens opérationnels, dont l'étiquetage.

Afin d'aller vers une alimentation durable et saine, les consommateurs disposent de deux leviers ayant des conséquences opposées au niveau des dépenses, soit en allant vers une substitution plus couteuse en intra-catégorie d'aliments (favorisant les modes de production...), soit en s'imposant une substitution inter catégories d'aliments (rééquilibrage animal/végétal, moins de gaspillage...). L'évolution de l'étiquetage, nutritionnel et environnemental, pourrait permettre pour partie de relier ces deux comportements.

Pour ce faire, il est démontré que le choix des « nudges » qui modifient les comportements des consommateurs de façon automatique et inconsciente apporte une efficacité nouvelle à l'étiquetage. L'étiquetage coloriel en constitue un bon exemple. Un des écueils de toute politique nutritionnelle est de ne pas réussir à atteindre toutes les couches de la société et seulement des catégories de type CSP+. Dans cet objectif, les nudges comportementaux (taille des portions par exemple) sont les plus efficaces, et pour ce qui concerne l'étiquetage, les nudges coloriels font aussi clairement bouger les lignes. Le Nutri-score est ainsi reconnu des $\frac{3}{4}$ des consommateurs. 50% des acheteurs admettent que cet étiquetage influence leur choix, et la même proportion prévaudrait pour un affichage environnemental.

A noter que 24% des acheteurs utilisent des applications pour ce faire, bien sûr plutôt chez les jeunes.

Au total, une meilleure appréciation affichée par le Nutri-score sur l'emballage favorise les ventes des produits ainsi valorisés, et inversement. Néanmoins, en ce qui concerne l'effet global nutritionnel du Nutri-score sur toute la population, les résultats sont encore peu perceptibles, et en tout cas moins visibles que dans les tests expérimentaux.

Par contre, il est avéré que le Nutri-score a un impact important sur les évolutions des recettes proposées par les transformateurs quant à leurs produits, donc via la modification de la politique de l'offre des entreprises (sel, sucre, matières grasses). Que cela provienne d'une stratégie propre ou de l'émulation suscitée. Il participe de cette façon, au-delà des choix volontaristes des consommateurs au vu des codes couleurs, à atteindre les objectifs de politique publique.

TABLE-RONDE : ETIQUETAGE NUTRITIONNEL ET AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL, LES PISTES DE PROGRES

Caroline BIALEK (FoodDrinkEurope) a rappelé l'ampleur des travaux initiés à Bruxelles par la Commission en matière d'étiquetage, que ce soit dans le cadre de la stratégie « Farm to Fork » ou dans l'évolution de textes existants. Il est ainsi prévu depuis l'an passé une révision du règlement concernant l'information des consommateurs, « INCO », concernant tant la durabilité minimale des produits, que l'origine ou l'affichage nutritionnel afin d'harmoniser les pratiques nationales. Sur ce dernier point, les divergences entre Etats sont très fortes. Par ailleurs la Commission prévoit pour septembre 2023 deux règlements importants, l'un à propos du bien-être animal, l'autre relatif à la durabilité des systèmes alimentaires, qui tous deux intègrent un volet étiquetage, a priori volontaire. Sans oublier la proposition de [directive « Green claims »](#) de mars 2023 visant à éviter l'écoblanchiment, qui elle aussi contient un volet relatif à l'étiquetage.

Cette accumulation de projets liés à l'étiquetage, dont on attend en partie les études d'impact, suscite la vigilance des industriels européens, quelle que soit leur taille. La position de FoodDrinkEurope est d'arriver à un cadre législatif harmonisé au niveau de l'U.E. en maintenant des conditions de concurrence équitable entre les entreprises. C'est-à-dire des contenus d'étiquetage fondés sur des preuves scientifiques, avec des conditions objectives et non-discriminatoires, des exemptions pour certaines diètes et bénéficiant de campagnes d'information.

Sur un plan général, l'industrie européenne souhaite un cadre harmonisé, avec application sur la base du volontariat.

Olivier TOUZÉ (Les Mousquetaires) a tout d'abord démontré l'importance de l'étiquetage, pour ce lien direct établi entre le contenu et la qualité du produit offert et ce que le consommateur attend. Le groupe des Mousquetaires, à la fois industriel et distributeur, a développé très tôt une stratégie de visibilité, de confiance, de transparence auprès des consommateurs par une politique d'étiquetage en précurseur. D'abord par le Nutri-pass (code nutritionnel de 3 couleurs) au milieu des années 2000-2010, puis en signant en premier la charte Nutri-score, puis plus tard avec une première expérimentation sur l'affichage environnemental, de même pour le bien-être animal.

Au-delà de l'intérêt de cette stratégie, il faut néanmoins en souligner le coût. Dans l'entreprise, 7 personnes sont dédiées à la validation réglementaire de l'information sur le packaging. Cela a donné lieu l'an passé à 2500 mises à jour sur les emballages, et en outre à 1000 intégrations de mentions Nutri-score.

Pour les prochaines batailles, il faudrait réfléchir à une simplification au vu de l'accumulation des étiquetages ainsi qu'avancer sur la dématérialisation. C'est notamment le sens des travaux en cours avec GS1 vers un QR Code augmenté (tests applicatifs en 2027), qui permettra d'enrichir encore plus le volume d'informations apportées aux consommateurs, et les preuves avancées (traçabilité). Cela nécessitera de faire des choix entre les informations qui resteront en visuel sur le packaging et celles qui intégreront le QR Code afin de proposer encore plus d'éléments.

A ce jour, le Groupe est globalement plus favorable à un affichage volontaire - le plus large possible afin que les consommateurs puissent comparer - qu'à une obligation d'étiquetage, en laissant étape par étape au marché le temps d'atteindre sa maturité.

Julien DIVE (Député de l'Aisne) a rappelé, en termes de politique publique, le travail du Parlement français en relation avec l'étiquetage qui concerne autant le bien-manger, l'origine que les enjeux nutritionnels, sociétaux et environnementaux. On y retrouve tant les lois EGALIM 1, et 2 (avec l'expérimentation du « rémunéra-score »), que celle relative à la transparence sur l'information concernant les produits agricoles et alimentaires (étiquetage obligatoire de l'origine de toutes les viandes en RHF)...Si on accepte de décomposer l'étiquetage en 3 niveaux, les 2 premiers (définition du produit et protection de la santé) doivent s'imposer obligatoirement, le 3^e niveau qui informe le citoyen en l'érigeant en « consomm'acteur » (étiquetage nutritionnel et environnemental) devrait reposer quant à lui sur la base du volontariat, sauf si la législation européenne l'impose.

En effet ce 3^e niveau vient compenser un déficit dans l'éducation alimentaire et le bien-manger qui relève plutôt d'une politique d'information et d'une communication appropriée (famille, école, restauration hors domicile...). Cet étiquetage constitue un levier parmi d'autres qui ne doit pas déresponsabiliser les différents acteurs dans leur rôle.

Enfin, si le Nutri-score a de la valeur, il présente aussi quelques failles dont celle de pointer du doigt des produits-plaisir, et aussi, pour partie, celle de pousser les transformateurs à modifier leurs recettes plus dans l'objectif d'obtenir une meilleure note que pour l'intérêt intrinsèque de la consommation du produit. Il faut promouvoir la liberté éclairée du choix des consommateurs, qui in fine sont les seuls décideurs.

Agathe GIGNOUX (CIWF-Compassion in World Farming) a présenté les différentes formes d'action de l'association welfariste, dont [l'étiquetage bien-être animal](#).

En France, le lancement de la démarche entre le groupe Casino et 3 ONG dont le CIWF, puis la création d'une Association Bien-Être Animal ont permis de développer, sur la base du volontariat, une étiquette qui désormais couvre 10 à 15% des poulets de chair qui y sont produits. Dans celle-ci une échelle de 5 niveaux (A à E) permet de classer les poulets en tenant compte de 230 critères, avec audits, tout au long de la chaîne, de la production à l'abattage. Et un pictogramme précise le mode d'élevage. Il s'agit bien d'une étiquette, et non d'un label.

Si le CIWF est à ce stade d'accord pour que cet étiquetage reste volontaire, le temps de prendre de l'ampleur et d'être partagé par les opérateurs, l'obligation devrait s'imposer à terme pour des raisons d'efficacité (tel le cas du marquage des œufs coquille par exemple).

Le contenu très complet de l'étiquetage propre au bien-être animal ne s'oppose pas à l'ajout simplifié de la mention du bien-être animal au sein d'un affichage environnemental de type

Planet-score. Il faut plutôt y voir une complémentarité, qui évite une dissociation et un arbitrage entre environnement et bien-être animal.

Enfin, si l'harmonisation européenne demeure souhaitable, il ne faut pas se priver de développements nationaux qui sont précurseurs, peuvent servir à faire « bouger les lignes », mais aussi permettent de valoriser des types d'élevage dont les spécificités sont favorables, comme cela peut en partie être le cas en France.

QUESTIONS-REPONSES DANS LA SALLE

(cf. vidéo en replay)

L'étiquetage alimentaire et environnemental, un vaste sujet ! A suivre.

Yves LE MORVAN
Responsable Filières et Marchés